

République française  
DEPARTEMENT de L'ORNE  
COMMUNE DE TOURNAI SUR DIVE

Séance du jeudi 03 juillet 2025

Membres  
en exercice : 9

Date de la convocation: 26/06/2025

Présents : 6

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Xavier SCHNEIDER

Secrétaire de séance :  
Dominique GIBOURDEL

Présents : Xavier SCHNEIDER, Bertrand HERMELINE, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL, Christophe DUPIRE, Valérie GORIOT

Présent non-votant:

Représentés:

Excusés: Pierre DEBIAIS, Stéphane GUILLOUARD, Mickaël NOGRE

Objet : Fonds de concours voirie : accord sur les montants

DE\_16\_2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu les montants liés au fonds de concours voirie pour l'année 2025.

Le programme concerne la place du Pont aux Ânes, la rue de Montmilcent et la rue du Point du Jour.  
Le coût total est de 25 306€ HT soit 30 367.20€ TTC le fonds de concours à prévoir est donc de 7592€

le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'accepter le programme voirie de l'année 2025

- **PRECISE** qu'un fonds de concours de 7592€ sera versé à Terres d'Argentan Interco.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Xavier SCHNEIDER



AGEDI  
Dépôt Sous Préfecture d'Argentan

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 21/07/2025

061-216104901-20250703-DE\_16\_2025-DE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification